



Le 25 octobre 2024

Message du président

Au cours des dernières semaines, les POIQ ont activement participé aux événements liés à l'examen du projet de loi C-282 par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

Le 9 octobre, l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires ont tenu une conférence de presse à Ottawa et un [communiqué du Mouvement pour la gestion de l'offre](#) a été publié, où nous exhortons les membres du Comité sénatorial à soutenir cette proposition législative. Rappelons que les députés de la Chambre des communes l'ont majoritairement appuyée en troisième lecture, en juin 2023. Depuis, ce projet demeure en attente au Sénat et l'étude en comité n'a débuté qu'à la fin du mois de septembre dernier. D'autres séances sont prévues en octobre, mais certaines manœuvres risquent de repousser encore son adoption d'ici les élections générales.

Pour protester contre cette lenteur, un rassemblement transpartisan s'est tenu le 10 octobre, devant le Parlement. À cette occasion, des sénateurs et députés de tous les partis ainsi que les organisations provinciales et nationales relevant de la gestion de l'offre, accompagnées de leurs partenaires, ont uni leurs voix afin que le processus soit accéléré et permettre une mise en application rapide de la nouvelle loi. Le ministre de l'Agriculture, Lawrence MacAuley, ainsi que l'ancienne ministre de l'Agriculture et actuelle ministre du Revenu national, Marie-Claude Bibeau, étaient également présents.

Le 10 octobre, j'ai aussi pu assister, aux côtés de Brian Bilkes, président des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, à l'une des séances de ce comité. Durant les discussions, nous avons rappelé l'importance de ce projet de loi pour exclure les secteurs sous gestion de l'offre des futures négociations internationales. Des concessions ayant déjà été accordées par le passé, il est essentiel que le Canada protège désormais ces productions.

Ce dossier pourrait progresser dans les semaines à venir, notamment parce que le Bloc québécois a fait de l'adoption de C-282 une de ses conditions pour maintenir le gouvernement libéral en place. Le parti a fixé un ultimatum au 29 octobre pour que ses revendications soient prises en compte. Passé cet échéancier, le Bloc menace d'entamer des discussions avec les autres partis d'opposition pour faire tomber le gouvernement.

Gyslain Loyer, président



Dans ce numéro

Relève - PAD : le saviez-vous?

Article

Révision du Code de pratiques et sondage

Article

Bactéries - Les invisibles deviennent visibles!

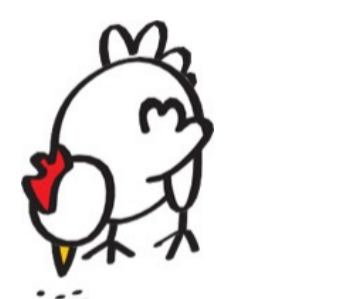
Article

Se faire vacciner pour contrer la grippe aviaire

Article

Symposium - santé mentale en milieu agricole

Article



Relève - PAD : le Saviez-vous?

Le **Programme d'aide au démarrage (PAD)** des POIQ offre une aide financière, sous forme de congé de contribution sur une période de 5 à 10 ans. Actuellement, le taux de cette dernière ainsi que la limite de 900 000 œufs admissibles permettent un remboursement maximal de 11 205 \$ par année et 56 025 \$ à vie.

Rappelons que pour se qualifier au PAD, il faut être une nouvelle productrice ou un nouveau producteur, ayant acquis au moins 20 % des actifs d'une entreprise titulaire d'un quota d'œufs d'incubation de poulet à chair et respecter certaines autres conditions.

Révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons

Le 4 octobre 2024, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a annoncé le lancement de la révision du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et dindons* (Code) dont la dernière mise à jour remonte à 2016.

Les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et les Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada y travailleront conjointement, conformément au [processus d'élaboration des codes](#) du CNSAE.

Le Code représente les exigences et pratiques recommandées, à l'échelle nationale, pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et dindons.

C'est sur ces critères qu'est basé le Programme de soins aux animaux des POIC, lequel porte sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair et l'élevage des reproducteurs.

Afin de mieux comprendre les préoccupations en matière de bien-être animal soulevées par les acteurs concernés, une consultation a été mise en place. Les commentaires recueillis guideront le comité du Code dans la détermination des priorités à traiter lors de sa révision.

Le sondage est maintenant disponible jusqu'au **8 novembre 2024**. Pour y accéder, veuillez visiter la page www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/poulets-dindons-et-reproducteurs et cliquez sur le carré rouge situé dans le coin supérieur droit.



Capsule biosécurité

Bactéries - les invisibles deviennent visibles!

Les Producteurs de poulet du Canada ont diffusé récemment une vidéo illustrant la propagation potentielle des microorganismes à l'entrée d'un poulailler en l'absence de pratiques adéquates de biosécurité, notamment le lavage des mains et le changement de chaussures.

Dans cette démonstration, un produit appelé **Glo Germ**, simulant la présence de pathogènes, est utilisé pour visualiser la contamination. Sous une lumière UV, les traces laissées au sol et sur les mains révèlent de manière frappante l'importance d'une application rigoureuse des protocoles de biosécurité.

Également, nous pouvons y constater que l'installation d'un banc au lieu de la ligne rouge protège davantage contre l'introduction des pathogènes et minimise les risques de contamination croisée.



Se faire vacciner pour contrer la grippe aviaire

Dans la dernière année, plusieurs cas d'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 ont été détectés chez les volailles et les oiseaux sauvages au Canada et aux États-Unis.

Le virus s'est aussi propagé à de nombreux mammifères, dont des bovins laitiers dans plusieurs États américains.

L'Agence de la santé publique du Canada a publié sur son site que, jusqu'à maintenant, 9 personnes ont été infectées de façon bénigne à la grippe A (H5Nx) à partir de bovins et de volailles aux États-Unis.

Pour la saison grippale de 2024-2025, le Comité consultatif national de l'immunisation recommande que toutes les personnes exposées de manière significative à la grippe aviaire reçoivent le vaccin contre la grippe saisonnière. Cela inclut les travailleurs du milieu de la volaille, du bétail, des abattoirs, des usines de transformation ainsi que les agents de la faune, les chercheurs et les vétérinaires. Bien que ce vaccin ne protège pas directement contre l'influenza aviaire, il peut réduire le risque d'une infection croisée des deux types de pathogène (grippe humaine et grippe A) et de mener, en quelque sorte, à un nouveau virus transmissible à l'homme avec un potentiel de propagation.



Le Symposium national sur la santé mentale dans le milieu agricole (<https://www.nsamh.ca/fr/>) a été créé pour mettre en contact les groupes de santé mentale pour les agriculteurs, les chercheurs, les fonctionnaires et les décideurs, les associations agricoles, les défenseurs individuels, afin d'aborder les défis et les opportunités du mouvement pour la santé mentale des agriculteurs à travers le pays.

- **Quand** : 28 novembre 2024, de 9 h à 16 h
- **Plateforme virtuelle**
- **Pour s'inscrire** : <https://register.nsamh.ca/NSAMH/register>

La programmation du symposium n'est cependant pas disponible pour l'instant.

Actualité de l'UPA

- Communiqué
 - [Lancement du laboratoire vivant – Racines d'avenir](#)
- Trait d'Union
 - [18 octobre](#)
 - [11 octobre](#)
 - [4 octobre](#)
 - [27 septembre](#)

Dans vos régions

Montérégie	Centre-du-Québec	Lanaudière	Chaudière-Appalaches
• 21 octobre	• Octobre 2024	• 18 octobre	• 18 octobre

Dans les autres groupes

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

- [Rapport trimestriel sur les maladies avicoles du Réseau aviaire du MAPAQ - juin à août 2024](#)

agricarrières

- [7 articles sur les RH agricoles](#)
- [Spécial TET](#)

Agricultrices

- [Surcharge mentale chez les agricultrices du Québec : il y a urgence d'agir!](#)

Éleveurs de volaille du Québec

- [Les EVQ annoncent une tendance positive dans la production de poulet](#)

À lire



- **Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)**
 - [Genève en bref](#) - Survol des négociations de l'OMC sur l'agriculture
 - [Septembre 2024](#)



Publié par

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 515
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-0530 / 40
Télééc. : 450 679-3652

Site Web